

DQ17

Envoi par courriel et par télécopieur : 418 644-8960

Québec, le 30 avril 2013

Madame Suzanne Lepage
Direction des affaires régionales
de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Ministère des Ressources naturelles
1685, boulevard Wilfrid-Hamel, bureau 1.14
Québec (Québec) G1N 3Y7

Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique sur la rivière Sainte-Anne
à Saint-Joachim (DQ17, questions n^{os} 1 et 2)

Madame,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet désire vous soumettre les questions suivantes.

Question 1

Le Guide d'octroi des forces hydrauliques du domaine de l'État pour les centrales de 50 MW et moins (document DB2) exige que les promoteurs soumettent une estimation des bénéfices économiques pour la région. Veuillez déposer l'estimation envoyée par le promoteur et préciser de quelle façon le ministère a vérifié le respect de cette exigence.

Question 2

Veuillez préciser comment le ministère a vérifié, à postériori, les impacts réels en termes de retombées économiques régionales et de création d'emplois depuis le début du programme d'achat. Pourriez-vous préciser si les retombées économiques anticipées par les promoteurs ont été observées?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 2 mai prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Anne-Lyne Boutin

Coordonnatrice du secrétariat de la commission